



BATEAUX-A-VAPEUR
ENTRE LES
PORTS de FRANCE
ET CEUX DE
MONTREAL ET QUEBEC

Les vapeurs suivants de première classe, en fer, à hélice, maintenant en construction, seront expédiés comme suit, savoir :

Le SS MONTREAL, Lloyd A 100, de 130 chevaux, enregistré pour 1,000 tonnes, partira de Marseille pour Montréal et Québec, le ou vers le 5 avril 1873.

Le SS TORONTO, Lloyd A 100, de 130 chevaux, enregistré pour 1,000 tonnes, partira de la Charente et de Bordeaux pour Montréal et Québec, le ou vers le 30 avril 1873.

Ces navires ont été construits spécialement pour le commerce et l'on s'attend qu'ils feront des trajets fort rapides.

On se propose d'en faire une ligne régulière entre les ports français et le Canada, et les expéditeurs de toutes espèces de marchandises les trouveront tout-à-fait convenables et commodes.

Il y aura place pour un nombre limité de passagers.

On annoncera prochainement les noms des agents à Marseille, Bordeaux, Charente et Malaga.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la

Compagnie Franco-Canadienne de Steamers
(LIMITEE)
17, WATER STREET
LIVERPOOL

Ou à
MM. Thompson, Murray & Cie
41, RUE ST. SACREMENT
MONTREAL.

11 déc.

LA MEILLEURE POUDRE A BOULANGER
QUI EXISTE.



Est la seule origine et authentique.
ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS
Vendus par tous les Epiciers. 52

J. L. CASSIDY & CIE.
IMPORTATEURS DE
PORCELAINES,
VERRERIES ET VAISSELLE,
339 et 341 Rue St. Paul,
BATISSE DES SŒURS, MONTREAL. 52

A. DUBORD & CIE.
Importateurs de
CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC
En Gros et en Détail
227 & 229 Rue St. Paul, Montréal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

DESMARTEAU & CIE.
Importateurs de
VINS, LIQUEURS, EPICERIES, &c.
EN GROS
231 et 233 Rue des Commissaires
MONTREAL. 52

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de
LUDGER STEBEN, de la cité de Montréal.

FAILLI.
Je Soussigné, L. Jos. Lajoie de la Cité et du District de Montréal, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon Bureau, sous un mois, et sont aussi par le présent notifiés de se réunir à mon Bureau, No. 87, Rue St. Jacques, en la cité de Montréal, Vendredi le vingt-huitième jour de Février prochain à 3 heures P. M. pour l'examen du Failli et pour l'arrangement des affaires de la Faillite en générale.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic.
Montréal, 9 Janvier 1873.—17-18

LOTERIE VILLE-MARIE

Dans le but de venir en aide à différentes
Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS
A
\$1.00 CHAQUE

PRIX	VALEUR
Une propriété (Rue du Bassin, Montréal) loyer annuel, \$500.	5,000 00
Deux lots de terre (Rue St. Denis et Tanneries) \$700 chaque.	1,400 00
Huit lots de terre (Chemin Ste. Catherine) à \$300 chaque.	2,400 00
Quarante-huit lots (Côte Ste. Catherine) à \$150 chaque.	7,200 00
Un prix en or de mille piastres.	1,000 00
Cinquante prix de \$50 chaque.	2,500 00
Cent prix de \$5 chaque.	500 00
Deux cents prix de \$3 chaque.	600 00
Six cents prix de \$1 chaque.	600 00
Mille dix prix valant.....	\$21,200 00

DONS :

1—A l'Évêché de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale	2,000 00
2—Pour venir en aide à la construction de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes.	1,000 00
3—Aux pauvres (Société St. Vincent de Paul).	1,000 00
4—Aux sœurs du Bon Pasteur.	500 00
5—Aux Jésuites.	500 00
6—Aux Oblats.	500 00
7—Aux Sœurs de la Providence.	500 00
8—Aux Sœurs de la Miséricorde.	500 00
9—A la Colonie Populaire.	500 00
	\$7,000 00

Des Agents Responsables sont demandés

Chaque personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les argentés seront déposés entre les mains du Procureur de l'Évêché de Montréal.

Le soussigné devra chaque semaine faire un dépôt des argentés des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le *Nouveau Monde*, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagnés du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal susdit, sont priées d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois Prêtres et trois layques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Évêché qui en passera titre au gagnant aussitôt après la loterie, en par le gagnant payant le prix du contrat.

Ceux qui désireront acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au soussigné.

Pour \$10 on aura 11 Billets
" 20 " 22 " etc.

Les lettres adressées au soussigné devront être franches de port.
S'adresser à

G. H. DUMENIL,
Gérant et Trésorier,
De la Loterie Ville-Marie,
No. 5, Rue St. Sacrement,
Montéal.
20 Janv.

JOHN HOPE ET CIE
Marchands Commissionnaires

Représentants en Canada :
MM. MOET & CHANDON, EPERNAY.
" BARTON & GUESTIER, BORDEAUX.
" JULES ROBIN & CIE., COGNAC.
M. M. MISA, XERES DE LA FRONTERA.
MM. COCKBURN, SMITHES & CIE., OPORTO.
M. FREDERIC VALLETTE, MARSEILLES.
MM. BULLOCH, LADE & CIE., GLASGOW.
" DEINHARD & CIE., COBLENTZ.
" E. & G. HIBBERT, LONDRES, Exportateurs de la bière en bouteille de MM. Bass & Cie.
" E. & J. BURKE, DUBLIN, Exportateurs de porter en bouteilles de MM. A. Guinness Fils & Cie., &c., &c., &c.

N. B.—On accepte les commandes que du Commerce en Gros.
29 octobre 872.

KIRKWOOD & MORE,
Marchands de
CEREALES, FARINES, POISSONS, ET HUILES DE POISSON,
No. 26 Rue des Enfants Trouvés,
MONTREAL.

P. L. TOUSSIGNANT,
SYNDIC OFFICIEL, ARTHABASKAVILLE,
Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.

C. H. LETOURNEUX
IMPORTATEUR DE

Ferronnerie,
Quincaillerie,
Coutellerie, etc., etc.
261 à 265, Rue St. Paul.
(Coin de la Ruelle Vaudrouil.)
MONTREAL.

AVIS
JOSEPH MERCIER

CARROSSIER,
Bien connu en cette ville, et résidant Rue Ste. Marie, No. 602, annonce au public et à ses amis, qu'ils l'ont si bien encouragé jusqu'à ce jour qu'il
Transporte son Atelier de Carrossier
AU
No. 50, RUE NOTRE-DAME,
A son nouvel établissement.
7 Novembre.